*L’Agence canadienne d’inspection des aliments recueille des renseignements auprès des intervenants de l’industrie alimentaire canadienne afin de déterminer les coûts et les avantages liés à la modification des exigences canadiennes en matière d’étiquetage des aliments en vertu du Règlement sur les aliments et drogues et du projet de Règlement sur la salubrité des aliments au Canada. Toutes les données numériques seront regroupées à l’échelle provinciale ou nationale. Aucun renseignement permettant de reconnaître une entreprise particulière ne sera publié.*

***Remarque :*** *Les renseignements fournis ne devraient estimer que les répercussions directement attribuables aux modifications réglementaires proposées en matière de modernisation de l’étiquetage des aliments (MEA). Nous vous demandons d’exclure toute incidence qui aurait pu se produire en l’absence des modifications proposées, comme d’autres exigences réglementaires déjà en vigueur (p. ex., les modifications à l’étiquetage nutritionnel et à la liste des ingrédients de Santé Canada publiées dans la Partie II de la Gazette du Canada en décembre 2016).*

**Sondage pour les intervenants de l’industrie alimentaire canadienne**

*Veuillez seulement inclure l’information relative à vos exploitations* ***canadiennes*** *dans votre réponse.*

**PARTIE 1 – QUESTIONS PORTANT SUR LE PROFIL**

1. Veuillez indiquer si vous répondez au nom de :

[ ] Plusieurs installations [ ]  Installation individuelle

1. Quel est le nom de votre installation? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_(Facultatif)
2. Quel type d’activités décrit le mieux l’entreprise que vous exploitez au Canada? *Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes.*
	1. [ ] Fabrication
	2. ☐ Vente au détail/distribution
	3. ☐ Importation
	4. Autre : (veuillez préciser) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
3. Dans quelles provinces ou quels territoires vos entreprises sont-elles situées ? *Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes.*

 [ ] T.-N.-L. [ ] Î.-P.-É. [ ] N.-É. [ ] N.-B. [ ] Qué. [ ] Ont. [ ] Man. [ ] Sask. [ ] Alb. [ ] C.-B. [ ] Yn [ ] T.N.-O. [ ] NU

1. Est-ce que l’une ou plusieurs de vos entreprises est (sont) située(s) sur des terres des Premières nations, des Inuits ou des Métis ? ☐OUI ☐NON
2. Aux fins de ce sondage, une « petite entreprise » est définie comme *toute entreprise, y compris ses sociétés affiliées, qui compte moins de 100 employés ou dont les revenus bruts sont compris entre 30 000 dollars et 5 millions de dollars.*
	1. Votre entreprise correspond-elle actuellement à la définition ci-dessus d’une petite entreprise ? ☐OUI ☐NON
	2. Nombre d’employés (y compris le personnel à temps plein, à temps partiel ou saisonnier) : \_\_ \_\_\_\_\_
3. Votre entreprise génère-t-elle actuellement moins de 30 000 $ en recettes brutes annuelles ? ☐OUI ☐NON

Pour les parties A à G, chaque produit distinct en vente est associé à une « **unité de gestion de stock (UGS)** ». Cela signifie qu’un produit avec une recette unique peut disposer de plusieurs UGS, car il peut être commercialisé dans différents types d’emballage (bouteille, canette, etc.), de tailles et de marques.

1. Combien d’UGS environ votre installation dispose-t-elle? (C.-à-d. le nombre total de produits et les différentes tailles ou différents types d’emballage) \_\_ \_\_\_\_\_

**Du nombre total d’UGS,** quel pourcentage de ces dernières est emballé sur place dans votre installation canadienne : \_\_ \_\_\_\_\_%

1. En moyenne, à quelle fréquence modifiez-vous l’étiquette de votre produit? \_\_ \_\_\_\_\_
2. Quelle est la durée de conservation de votre inventaire d’étiquettes et d’emballages avant son utilisation? Précisez la **proportion** de vos étiquettes et emballages totaux conservés pour les durées suivantes :

≤ Un an : \_\_\_\_\_\_\_\_%

> Un an et ≤ deux ans : \_\_\_\_\_\_\_\_%

> Deux ans : \_\_\_\_\_\_\_\_%

Total : 100 %

1. Précisez les coûts des étiquettes et des emballages de votre inventaire conservés pour les durées suivantes :

 ≤ Un an : \_\_\_\_\_\_\_\_$

> Un an et ≤ deux ans : \_\_\_\_\_\_\_\_$

> Deux ans \_\_\_\_\_\_\_\_$

**PARTIE B – DATATION ET CONDITIONS D’ENTREPOSAGE**

**Détails du projet de règlement**

*Le projet de règlement exigerait que tous les aliments préemballés (à moins d’être exemptés, par exemple le vinaigre, la gomme à mâcher, les fruits et légumes frais préemballés, etc.) aient une date de péremption (mention « meilleur avant ») lorsqu’une date limite d’utilisation n’est pas requise. (Selon les exigences actuelles, les dates d’expiration continueront d’être exigées seulement pour les préparations pour régime liquide, les substituts de repas, les suppléments nutritifs, les succédanés de lait humain et les aliments pouvant convenir aux régimes à très faible teneur en énergie.)*

*Si la date de péremption des produits alimentaires est supérieure à 90 jours, la date doit au moins comprendre le mois et l’année. (Selon l’exigence actuelle, les dates de péremption de 90 jours ou moins doivent comprendre le jour, le mois et, au besoin, l’année aux fins de clarté.)*

*De plus, le projet de règlement exigerait que tous les aliments qui déclarent une date fournissent des directives d’entreposage s’ils diffèrent de la température ambiante normale. Il faudrait également que des directives d’entreposage soient fournies, au besoin, afin d’assurer l’intégrité de l’aliment préemballé sur les produits exempts de datation.*

*Les options de formats pour la date de péremption et la date limite d’utilisation comprendraient le format actuel avec des abréviations de mois bilingues, ainsi que des formats numériques. Pour les petits emballages dont la surface d’affichage disponible est inférieure à 100 cm2, une abréviation telle que « BB/MA » peut être utilisée.*

**Exemples d’options de formats proposés :**

Best before/Meilleur avant

**17 JN 28**

**aa/mm/jj**

Best before/Meilleur avant

**2017 JN 28**

Best before/Meilleur avant

**28/06/17**

**jj/mm/aa**

1. De manière approximative, quel pourcentage d’UGS nécessiterait une modification d’étiquette en raison des exigences proposées pour la datation et les conditions d’entreposage? \_\_ \_\_\_%
2. Utilisez-vous actuellement une imprimante à jet d’encre ou tout autre type d’imprimante pour appliquer la datation et les conditions d’entreposage sur les étiquettes? ☐OUI ☐NON

**Si vous avez coché la case « *OUI* » :**

a. Environ combien d’imprimantes à jet d’encre ou d’autres imprimantes disposez-vous? \_\_ \_\_\_\_\_

1. Auriez-vous besoin d’acheter de nouvelles imprimantes pour respecter les exigences relatives à la datation et aux conditions d’entreposage?

☐OUI ☐NON ☐INCERTAIN

**Si vous avez coché la case « *OUI* » :**

1. En moyenne, combien cela coûterait-il d'acheter une nouvelle imprimante? \_\_ \_\_\_\_\_$ (par unité)
2. Environ combien d’imprimantes achèteriez-vous? \_\_ \_\_\_\_\_
3. Auriez-vous besoin de modifier votre équipement existant ou votre nouvel équipement pour respecter les exigences relatives à la datation et aux conditions d’entreposage?

☐OUI ☐NON ☐INCERTAIN

**Si vous avez coché la case « *OUI* » :**

* 1. En moyenne, combien d’heures faudrait-il pour modifier l’ensemble de l’équipement? \_\_\_\_\_\_\_\_\_
1. Environ combien d’heures seraient consacrées à la conception graphique (c.-à-d. modifier la conception et la disposition des étiquettes et des emballages) en raison des exigences proposées relatives à la datation et aux conditions d’entreposage?

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures par UGS) OU \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures totales)

**PARTIE C – RENSEIGNEMENTS SUR L’ENTREPRISE ALIMENTAIRE**

**Détails du projet de règlement**

*Le projet de règlement exigerait que tous les aliments préemballés comprennent une forme moderne de coordonnées sur l’étiquette qui permettrait une communication bidirectionnelle, en plus des exigences actuelles pour la ville et le pays ou la ville et la province. Les coordonnées peuvent être un numéro de téléphone, une adresse de courriel, une adresse postale, un site Web ou tout autre moyen de communication entre le marchand et le consommateur.*

**Exemples de modification proposée :**

ABC Co.

Toronto, Ontario

**ABC.CO@INFO.CA**

ABC Co.

Toronto, Ontario

**1-800-777-8888**

ABC Co.

Toronto, Ontario

**www.abcfoods.ca**

ABC Co.

Toronto, Ontario

**M5S 1T8**

1. De manière approximative, quel pourcentage d’UGS nécessiterait une modification d’étiquette en raison des exigences proposées pour les renseignements sur l’entreprise alimentaire? \_\_ \_\_\_%
2. Actuellement, fournissez-vous les renseignements suivants sur votre étiquette? *Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes.*
	1. ☐ Adresse postale
	2. ☐ Courriel
	3. ☐ Numéro de téléphone
	4. ☐ Site Web
	5. ☐ Aucune de ces réponses

**Si vous avez coché la case « Aucune de ces réponses »,** quelle forme de coordonnées choisiriez-vous pour fournir sur vos étiquettes? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes.

1. ☐ Adresse postale
2. ☐ Courriel
3. ☐ Numéro de téléphone
4. ☐ Site Web
5. Autre : (veuillez préciser) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
6. Auriez-vous besoin d’ajouter des ressources supplémentaires pour gérer la ou les nouvelle(s) méthode(s) de communication?

☐OUI ☐NON ☐INCERTAIN

**Si vous avez coché la case « *OUI* »,** veuillez préciser les heures ou les années supplémentaires nécessaires pour gérer la ou les nouvelle(s) méthode(s) de communication : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Environ combien d’heures seraient consacrées à la conception graphique (c.-à-d. modifier la conception et la disposition des étiquettes et des emballages) en raison des exigences proposées relatives aux renseignements sur l’entreprise alimentaire?

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures par UGS) OU \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures totales)

**PARTIE D – ORIGINE DES ALIMENTS ENTIÈREMENT IMPORTÉS**

**Détails du projet de règlement**

*Le projet de règlement exigerait que tous les aliments entièrement importés comprennent le pays d’origine sur les étiquettes des produits. Les aliments entièrement importés sont ceux qui ont été produits à l’extérieur du Canada (p. ex., les bonbons fabriqués dans un autre pays) et comprennent les aliments importés qui sont remballés au Canada. Le pays d’origine serait défini comme étant le pays où l’aliment a été produit ou a subi une dernière transformation substantielle (p. ex., fabriqué, traité ou conservé) d’une manière qui change sa nature. Ces renseignements devraient figurer sur l’étiquette avec la déclaration du nom et de l’adresse du marchand ou à proximité de ceux-ci et en caractères ayant au moins la même visibilité. Si un aliment a différents pays d’origine sur une période de 12 mois, il serait possible d’indiquer tous ces pays sur l’étiquette.*

**Exemples de méthodes acceptables de déclarer un pays d’origine :**

*1) énumérer le nom et l’adresse du marchand canadien, accompagnés du pays (ou des pays) d’origine;*

*2) énumérer le nom et l’adresse du fabricant étranger.*

1. De manière approximative, quel pourcentage d’UGS nécessiterait une modification d’étiquette en raison des exigences proposées pour l’origine des aliments importés? \_\_ \_\_\_%

**Des UGS nécessitant une modification d’étiquette,**

* 1. Quel est le pourcentage d’UGS étiquetées par votre installation canadienne? \_\_ \_\_\_\_\_%
1. Disposez-vous actuellement de renseignements sur l’origine des aliments importés (p. ex., par le biais de factures)?

☐OUI ☐NON

**Si votre réponse est « *OUI* »,** en moyenne, combien d’heures faudrait-il pour **organiser et compiler** les renseignements relatifs à l’origine des aliments importés pour **toutes** les UGS qui nécessiteraient une modification? \_\_ \_\_\_\_\_\_\_ (heures totales)

**Si votre réponse est « *NON* »,** environ combien d’heures faudrait-il pour **obtenir**, **organiser et compiler** les renseignements relatifs à l’origine des aliments importés pour **toutes** les UGS qui nécessiteraient une modification? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures totales)

1. Environ combien d’heures seraient consacrées à la conception graphique (c.-à-d. modifier la conception et la disposition des étiquettes et des emballages) en raison des exigences proposées relatives à l’origine des aliments importés?
	1. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures par UGS) OU \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures totales)

**PARTIE E – RENSEIGNEMENT SUR LES INGRÉDIENTS MIS EN ÉVIDENCE**

**Détails du projet de règlement**

*Le projet de règlement exigerait que les produits alimentaires préemballés qui mettent en évidence un ingrédient (par des mots ou des images) sur l’étiquette déclarent le pourcentage de l’ingrédient mis en évidence. Certaines exceptions s’appliqueraient :*

*- les ingrédients cités dans un nom usuel prescrit d’un aliment ayant une norme d’identification (p. ex., un burger de viande);*

*- des herbes, des épices ou d’autres ingrédients ajoutés en petites quantités pour aromatiser un aliment, ou d’autres ingrédients mineurs tels que des additifs alimentaires;*

*- les ingrédients dont les quantités ne diffèrent pas considérablement entre les aliments;*

*- les ingrédients qui déclarent déjà la quantité, par exemple par un énoncé quantitatif ou une déclaration de poids égoutté.*

*Aux fins de souplesse, le pourcentage pour les allégations visant les ingrédients mis en évidence pourrait être groupé avec la liste d’ingrédients, le nom usuel ou l’allégation la plus en évidence.*

*De plus, le projet de règlement exigerait que l’on indique que les aliments sont aromatisés sur des aliments préemballés lorsque des arômes (au lieu de l’ingrédient mis en évidence) ou des ingrédients ajoutés en quantités aromatiques ont été utilisés. Le pourcentage de l’ingrédient mis en évidence ne devrait alors pas être indiqué.*

**Exemples de modifications proposées :**

**Yogourt à la fraise**

**Ingrédients :** Lait ● Sucre ● Fraises (3 %) ● Culture bactérienne ● Arôme ● Gomme de caroube ● Rouge allura.

**Yogourt aromatisé à la fraise**

**Ingrédients :** Lait ● Sucre ● Culture bactérienne ● Arôme à la fraise ● Gomme de caroube ● Rouge allura

1. Quel pourcentage d’UGS nécessiterait une modification d’étiquette en raison des exigences proposées pour le pourcentage des principaux ingrédients mis en évidence? \_\_ \_\_\_%
2. Disposez-vous actuellement de renseignements sur le pourcentage des principaux ingrédients mis en évidence (p. ex., au moyen des formulations de produits)?

☐OUI ☐NON

**Si votre réponse est « *OUI* »,** en moyenne, combien d’heures faudrait-il pour **organiser et compiler** les renseignements relatifs au pourcentage des principaux ingrédients mis en évidence pour **toutes** les UGS qui nécessiteraient une modification? \_\_ \_\_\_\_\_\_\_ (heures totales)

**Si votre réponse est « *NON* »,** environ combien d’heures faudrait-il pour **obtenir**, **organiser et compiler** les renseignements relatifs au pourcentage des principaux ingrédients mis en évidence pour **toutes** les UGS qui nécessiteraient une modification?

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures totales)

1. Environ combien d’heures seraient consacrées à la conception graphique (c.-à-d. modifier la conception et la disposition des étiquettes et des emballages) en raison des exigences proposées relatives au pourcentage des principaux ingrédients mis en évidence?

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures par UGS) OU \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures totales)

**PARTIE F – LISIBILITÉ ET EMPLACEMENT**

**Détails du projet de règlement**

*Le projet de règlement exigerait que tous les produits alimentaires préemballés :*

*a) affichent la plupart des renseignements obligatoires (tels que la datation, les directives d’entreposage, le pays d’origine, le nom et l’adresse du fabricant) en utilisant les hauteurs de caractères minimales prescrites dans une police de caractères non condensée ou réduite\*;*

 *- La hauteur des caractères doit être d’au moins 1,6 mm, en fonction du « x » minuscule lorsque les majuscules et les minuscules sont utilisées;*

 *- La hauteur des caractères doit être d’au moins 2,4 mm, en fonction du « H » majuscule seulement lorsque les majuscules sont utilisées;*

 *- Les hauteurs des caractères plus petites peuvent être utilisées pour les très petits emballages ayant une surface principale exposée d’au plus 10 cm2 (c.-à-d. 0.8 mm lorsqu’il s’agit de majuscules et de minuscules ou 1,2 mm lorsqu’il s’agit entièrement de majuscules).*

 *b) affichent les renseignements obligatoires en utilisant un contraste adéquat et de manière à ce qu’ils ne soient pas masqués par des conceptions d’emballage ou d’étiquetage ou chargés avec d’autres informations de sorte que la visibilité des renseignements obligatoires sur l’étiquette soit réduite;*

*c) affichent le nom usuel en caractères gras avec une hauteur des caractères proportionnelle à la taille de l’espace principal de l’étiquette (même hauteur des caractères que celle utilisée pour la déclaration sur la quantité nette en cas d’utilisation de majuscules et de minuscules et 1,5 fois cette taille s’il s’agit entièrement de majuscules)\*.*

*\* s’applique seulement aux produits de consommation préemballés*

*De plus, le projet de règlement fournirait des exigences d’emplacement uniformes pour certains renseignements figurant sur les étiquettes : le pays d’origine devrait être regroupé avec le nom et l’adresse du marchand et les directives d’entreposage figureraient sur le devant de l’emballage ou seraient regroupées avec la liste des ingrédients.*

1. De manière approximative, quel pourcentage d’UGS nécessiterait une modification d’étiquette en raison des exigences proposées relatives à la lisibilité et à l’emplacement? \_\_ \_\_\_%
2. Environ combien d’heures seraient consacrées à la conception graphique (c.-à-d. modifier la conception et la disposition des étiquettes et des emballages) en raison des exigences proposées relatives à la lisibilité et à l’emplacement?

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures par UGS) OU \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (heures totales)

**PARTIE G – NORMES RELATIVES AU FORMAT DES CONTENANTS**

**Détails du projet de règlement**

*Le projet de règlement abrogerait les exigences en matière de normes relatives au poids et au format des contenants pour certains produits. De plus, les normes restantes relatives au format des contenants seraient déplacées dans un recueil destiné à être incorporé par renvoi.*

1. Présentez-vous actuellement des demandes d’exemptions ministérielles en vertu du *Règlement sur les fruits et légumes frais* (RFLF, formulaire 4685) et du *Règlement sur les produits transformés* (RPT, formulaire 5567)?

☐OUI ☐NON

**Si vous avez coché la case « *OUI* » :**

1. En moyenne, combien de minutes faut-il pour **remplir** un formulaire :
	1. formulaire 4685 \_\_ \_\_\_\_\_\_ \_ (par formulaire)
	2. formulaire 5567 \_\_ \_\_\_\_\_\_\_ (par formulaire)
2. En moyenne, combien d’heures faut-il pour **organiser et compiler** **(y compris les documents de preuve de pénurie)** les renseignements requis chaque fois que vous présentez une demande à l’ACIA pour :
	1. Le RFLF \_\_ \_\_\_\_\_\_ \_
	2. Le RPT \_\_ \_\_\_\_\_\_\_
3. Présentez-vous actuellement des demandes d’autorisation d’essai de mise en marché (EMM) en vertu du *Règlement sur les produits transformés* (RPT) ou du *Règlement sur les fruits et légumes frais* (RFLF)?

☐OUI ☐NON

**Si vous avez coché la case « *OUI* » :**

1. En moyenne, combien de minutes faut-il pour écrire la **lettre accompagnant la demande**:
	1. Pour une autorisation d’EMM relative au RPT \_\_ \_\_\_\_\_\_ \_
	2. Pour une autorisation d’EMM relative au RFLF \_\_ \_\_\_\_\_\_ \_
2. En moyenne, combien d’heures faut-il pour **organiser et compiler** les renseignements requis pour présenter une demande à l’ACIA :
	1. Pour une autorisation d’EMM relative au RPT \_\_ \_\_\_\_\_\_ \_
	2. Pour une autorisation d’EMM relative au RFLF \_\_ \_\_\_\_\_\_ \_

**PARTIE H – QUESTIONS GÉNÉRALES**

1. De manière approximative, quel pourcentage d’UGS répond actuellement à **toutes** les modifications proposées? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_%
2. Y aurait-il des gains d’efficacité dans la conception graphique (c.-à-d. pour modifier la conception et la disposition des étiquettes et des emballages) si des changements pour **deux ou plus** des modifications ont été apportées simultanément : ☐OUI ☐NON

**Si vous avez coché la case « *OUI* »,** veuillez indiquer le pourcentage de réduction estimé du nombre total d’heures requis :

☐25 % ☐50 % ☐75 % ☐Autre \_\_\_\_\_\_ (Si vous avez coché la case « Autre », veuillez préciser le nombre en pourcentage).

1. Veuillez fournir ou décrire tous les coûts supplémentaires liés aux modifications possibles des modèles d’étiquettes pour les dispositions suivantes (préciser les montants par point) :
	1. La datation et les conditions d’entreposage :
	2. Le nom et l’adresse du fabricant :
	3. Le pays d'origine :
	4. La déclaration du pourcentage des ingrédients :
	5. La lisibilité et l’emplacement :

**PARTIE I – AVANTAGES ET ÉCONOMIES**

Veuillez nous faire part de tout commentaire au sujet des retombées positives et des avantages, y compris le montant en dollars, si possible, pour votre entreprise. Lorsque vous formulez des commentaires, veuillez tenir compte de la liste des modifications proposées, telle que décrite dans la lettre d’accompagnement du sondage.

**PARTIE J – AUTRES**

Veuillez fournir tout autre commentaire.

**FACULTATIF**

Veuillez fournir vos coordonnées au cas où nous aurions besoin d’assurer un suivi et de vérifier les renseignements de vos réponses.

NOM :

COURRIEL :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

*Merci d’avoir répondu au sondage. Veuillez retourner votre réponse d’ici le* ***20 juillet 2018*** *à l’adresse suivante :*

cfia.labellingmodernization-modernisationetiquetage.acia@canada.ca

**Ou par courrier :**

À l’attention de l’équipe de la modernisation de l’étiquetage des aliments

Division de la protection des consommateurs et de l'équité des marchés

 Agence canadienne d’inspection des aliments

Tour 2, 6e étage

1400, chemin Merivale, Ottawa (Ontario) K1A 0Y9

**Ou par télécopieur au : 613-773-5603**